



Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, CET AVIS EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ :

Que le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 a été dressé selon l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Tous les utilisateurs desservis par le réseau d'eau potable peuvent consulter le rapport au bureau municipal situé au 150, rue Principale aux heures d'ouverture du bureau ou sur le site Internet de la municipalité.

DONNÉ à Saint-Gervais, ce 25^e jour d'avril 2024.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'AVIS, ci-haut l'AVIS, ci-haut en en affichant deux copies, au bureau Municipal et sur le site internet www.saint-gervais.ca, entre huit heures et seize heures, le 25^e jour d'avril 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour d'avril 2024.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

